

Siège social

Chez Mme MOUROT Fanny

16 rue St Hippolyte

25580 DURNES

PROCES VERBAL de l'Assemblée Générale du Comité d'Animations de Durnes

L'assemblée générale du Comité d'animations de Durnes s'est déroulée le mardi 15 avril 2014 à 20h00 à la salle des fêtes de Durnes.

Présidée par Fabienne CATTET, cette assemblée réunissait 17 adhérents dont 6 pouvoirs.

Rapport moral :

30 familles adhérentes pour 2013/2014.

Activités organisées durant l'année 2013/2014 :

- Soirée Beaujolais
- Arbre de Noël
- Galette des rois
- Vide-greniers
- 15 août

Rapport financier :

Solde créditeur au 15/04/2014 : 4132.44€

- sur le compte courant : 1619.82€
- sur le livret A : 2312.62€

Recettes :

- Soirée Beaujolais : + 243.73€
- Arbre de Noël et Galette des rois : - 388.42€
- Vide-greniers : + 1007.30€
- 15 août : + 543.28€

Dépenses :

- Assurance : 196.89€
- Remplacement chapiteaux cassés le 15/08/12 : 239.80€
- Plats paëlla + réchaud + détendeur : 194.86€
- 3 locations de salle des fêtes 2013 : 72.75€
- Achats local : 162.44€
- 2 thermos (volées) : 109.80€
- Chaîne Hifi + CD (volés) : 488€

Toutes les personnes désirant consulter les comptes peuvent s'adresser au trésorier, M. Bernard COLIN.

Modification de la composition du bureau :

3 membres délégués démissionnent du bureau: Mme GUILLAME Christine
M. BELOT Gilles
M. BELOT Louis

Mme CATTET Fabienne démissionne de la présidence du Comité mais reste au bureau en tant que membre délégué. Mme MOUROT Fanny la remplace à la présidence.

Nouvelle vice-présidente, en remplacement de M. BELOT Louis, Mme DREWNOWICZ Sandy.

L'ensemble du bureau a été élu à l'unanimité.

Cotisation 2014 / 2015:

Elle reste inchangée : 13€ par année et par famille.

Cette adhésion est valable du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015. Elle est à régler au plus tard le 31 août 2014.

La séance a été levée à 20h45 et suivie du verre de l'amitié.

Comité d'animations de Durnes

Un comité d'animations, pour qui ? Pourquoi ?

Pour qui ? Pour tout le monde !

Toute personne (habitant Durnes, un village alentour ou plus loin) peut participer aux manifestations organisées par le Comité d'animations.

Pourquoi ?

Pour créer, maintenir du lien, de la vie dans le village...

Passer de bons moments, ensemble, tout simplement...



Qui fait partie du Comité d'animations ?

Les membres du Comité d'animations sont ses adhérents (ceux qui ont versé une cotisation pour l'année).

Comme toute association, le Comité est dirigé par un bureau dont font partie :

- Fanny Mourot (présidente)
- Sandy Drewnowicz (vice-présidente)
- Bernard Colin (trésorier)
- Fabienne Cattet (membre délégué)
- Maria Bonnefoy (membre délégué)
- Nicolas Schmitt (membre délégué)
- Anthony Cornu (membre délégué)
- Gabriel Cuenot (membre délégué)

Pourquoi adhérer au Comité d'animations ?

La cotisation d'adhésion au Comité, inchangée depuis plusieurs années, est de **13 euros par an et par famille.**

Cette adhésion est valable du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015.

Elle n'est nullement obligatoire pour participer aux différentes manifestations organisées tout au long de l'année.

Néanmoins, elle vous permet de :

- Montrer votre soutien au Comité.
- Bénéficier de tarifs réduits pour les adultes et les enfants à chaque manifestation.
- Louer le matériel du Comité à des tarifs préférentiels.

2 friteuses professionnelles :

non adhérents : 40€/friteuse adhérents : 20€/friteuse

15 tables de brasserie avec leurs bancs : 6€/table avec 2 bancs

Prêtées gratuitement aux adhérents pour un usage personnel

1 plat à paëlla avec réchaud : non adhérents : 15€ / adhérents : 10€

2 tonnelles 3mx3m : adhérents et non adhérents 10€/tonnelle

« A chaque manifestation, les adhérents bénéficient d'un tarif réduit pour les adultes et les enfants. »

Manifestations prévues par le Comité d'animations en 2014/2015

Soirée repas bowling (début octobre 2014)

Soirée Beaujolais (samedi 22 novembre 2014)

Arbre de Noël offert par le Comité d'animations aux petits et grands enfants de Durnes (samedi 13 décembre 2014)

Galette des rois offerte par le Comité d'animations (dimanche 4 janvier 2015)

Soirée repas-spectacle « Les Potes à Germaine » (mars 2015)

Vide-greniers (dimanche 17 mai 2015)

Repas du 15 août 2015



Vide-greniers

Vous êtes tous les bienvenus au Comité d'animations et à ses manifestations, pour vivre des moments de partage, d'amitié et de plaisir d'être ensemble !

Bulletin d'adhésion au Comité d'animations de Durnes

..... (Adresse :25580 Durnes),

ns adhérer ou renouveler notre adhésion au Comité d'animations de Durnes pour l'année 2014/2015.

Date et signature

hésion est valable du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015.

: Joindre à ce bulletin complété le règlement de la cotisation, 13 euros par famille et de le déposer
oîte aux lettres de **Fanny Mourot** (16 rue St Hippolyte), de **Sandy Drewnowicz** (8 rue des Ecoliers) ou
ird Colin (12 rue St Hippolyte). Pour tout renseignement, n'hésitez pas à appeler le 03.81.21.95.15 !

*Repas du 15 août
à Dumes*



Organisé par le Comité d'animations de Dumes

Midi

Apéritif offert par la Municipalité après la
Messe (10h15) en plein air, sur le site de la Vierge

Repas (à la salle des fêtes de Dumes)

Salade franc-comtoise

Rôti de porc sauce forestière

Gratin dauphinois

Fromage

Pêche melba

Café

Repas ouvert à toutes et tous !
Venez nombreux !

Tarifs : Adultes 12 euros
Enfants 6 euros
(jusqu'à 12 ans)

Tarif spécial adhérents :

Adultes 11 euros
Enfants 5 euros

Réservations **avant le mercredi 6 août** auprès de Fanny (03.81.21.95.15),
Sandy (03.81.59.39.07) ou Bernard (03.81.59.29.99).
Règlement à la réservation.

Imprimé par nos soins

Vu l'interprétation, l'arrogance, l'incompréhension qu'a généré la rencontre entre le comité d'animation et la municipalité, il me semble nécessaire et urgent d'apporter quelques précisions :

- **Etaient conviés à cette rencontre**

trois membres du comité : président, vice président et trésorier ; le maire et ses trois adjoints

- **Etaient présents**

les trois membres du comité, le maire et le premier adjoint
première malédiction !

Pensant être sincèrement dans un esprit de dialogue, de confiance et de construction, je me suis permis d'évoquer quelques idées et quelques remarques :

- Il serait souhaitable d'élaborer un calendrier des manifestations du comité et de la municipalité (régularité, informations à la population...)
- Il serait souhaitable d'établir une convention pour tout ce qui concerne la partie matérielle, assurance, location de salles...etc...
- A mon sens, le système d'adhésion n'est pas le plus efficace pour rassembler, lorsqu'il existe un comité des fêtes dans un village, pour moi tous les habitants sont « adhérents » d'office
- J'ai également signalé que de nombreuses personnes souvent extérieures au village se posaient des questions sur l'organisation du 15 août.
S'il était possible d'apporter des précisions sur cette organisation.
- J'ai aussi évoqué que des manifestations pouvaient avoir un objectif défini au profit d'associations ou autres.

Je vous rappelle que dans ce moment de **discussions** et non de décisions, il me semblait autoriser d'évoquer quelques idées personnelles intéressantes pour notre village.

En aucun cas j'ai la prétention de décider pour le comité.

Et je tiens également à rassurer mes collègues du conseil municipal que je n'ai pris aucun engagement et aucune décision de quoi que ce soit en ce qui concerne la municipalité.

Je n'ai commis qu'une seule erreur : de penser un instant que la rencontre était dans un esprit de construction et de confiance.

C'était tout simplement une rencontre remplie de préjugés et non une réflexion sur des idées.

Etant très lucide, ayant remarqué l'arrogance de certains, je sais que des personnes très avisées ne cessent d'alimenter ces préjugés.

En politique cela s'appelle un complot. Alors, serais-je encore une fois victime de ce complot ?

Sachez qu'un village n'a qu'une seule et vraie histoire, mais selon les personnes que l'on fréquente, souvent, l'histoire est très différente.

C'est mon seul regret.

DURNES le 21 juin 2014 - Frédéric GUILLAME

Copie : Fany MOUROT–DREWNOWICZ Sandy–Bernard COLIN–Maria BONNEFOY-
Philippe CATTET-Aurore SCHMITT-Christine GUILLAME ainsi que les autres Membres du
Conseil Municipal